

DÉCLARATION DE PERFORMANCES

N° BITUME 50/70

I. Nom et code d'identification :

Bitume pour revêtement CEPSASFALT 50/70 BITUME 50/70

CE 0099

2. Nom et adresse du fabricant :

CEPSA COMERCIAL PETRÓLEO, S.A.U P° de la Castellana, n° 259 A – Torre CEPSA 28046 Madrid (Espagne) Tél. : (+34) 91 337 60 00

3. Usage prévu:

www.proas.es

Construction et entretien des routes, aéroports et autres zones couvertes d'un revêtement (classement par taux de pénétration)

4. Système d'évaluation et de vérification de la constance des performances : 2+

0099/CPR/B11/0270 - Émis le: 02-06-2015

5. Organisme notifié:

- AENOR 0099
- Tâche exécutée : Évaluation de contrôle en usine
- Système d'évaluation : 2+

Certificats: 0099/CPR/BII/0199 – Émis le : 30-07-2010 0099/CPR/BII/0202 – Émis le : 30-07-2010 0099/CPR/BII/0203 – Émis le : 30-07-2010 0099/CPR/BII/0204 – Émis le : 30-07-2010 0099/CPR/BII/0206 – Émis le : 30-07-2010 0099/CPR/BII/0208 – Émis le : 30-07-2010 0099/CPR/BII/0209 – Émis le : 30-07-2010 0099/CPR/BII/0209 – Émis le : 30-07-2010





6. Performances déclarées :

Caractéristiques essentielles	Performances	Spécifications techniques harmonisées
Consistance à températures intermédiaires de service		
Pénétration à 25 °C	50-70 x 0.1 mm	
Consistance à températures élevées de service		
Point de ramollissement	46-54 °C	
Résistance au durcissement à 163 °C (EN-12607-1)		
Durabilité de la consistance à températures		
intermédiaires de service, avec la méthode d'essai		
utilisée		
Pénétration retenue à 25 °C	≥ 50 %	EN 12591:2009
Durabilité de la consistance à températures de service		
élevées, avec la méthode d'essai utilisée		
Augmentation du point de ramollissement	≤9 °C	
Indice de pénétration	-1,5 à + 0,7	
Consistance en fonction de la température		
Viscosité dynamique à 60 °C	PND	
Fragilité à basses températures de service		
Point de rupture Fraass	≤ - 8 °C	

- Les performances du produit identifié au point I sont conformes aux performances déclarées au point 6.
- La présente déclaration de performances est établie sous la seule responsabilité du fabricant indiqué au point 2.

• Signé pour le fabilicant et en son nom par :

José Luis Prieto

Directeur général de Produits d'Asphalte

CEPSA COMERCIAL PETRÓLEO, S.A.U

Madrid, le 15 septembre 2015